

BTS - ELECTROTECHNIQUE

PUBLIC VISÉ

Public de - 29ans
Rqth
Créateur ou repreneur
d'entreprise
Sportif de haut niveau
Contrat d'apprentissage

LE + DE LA FORMATION

Les apprenants sont
accompagnés par une équipe
expérimentée
Prise en charge totale dans le
cadre d'un contrat
d'apprentissage
Pour connaître tous les
indicateurs du CFA académique,
consultez le site inserJeunes [http
s://www.inserjeunes.education.go
uv.fr/diffusion/accueil](http://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil)

DUREE

Durée de formation : 1350 heures
Durée en entreprise : 1864
heures
Durée hebdomadaire moyenne :
50h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 01/09/2025 au 30/06/2027.

LIEUX DE FORMATION

CFA
Lycée Louis Armand
173, boulevard de Strasbourg
94130 Nogent-sur-Marne

CONTACT

CFA
Nicole Eustache
Tél : 01 57 02 67 74
cfa-academique@ac-creteil.fr
Réfèrent handicap :
Amal DOUJA
[Consulter notre Politique Handicap](#)

TARIFS

Nous consulter
Organisme non soumis à la TVA.
[Voir nos conditions générales de ventes](#)

FINANCEMENTS

Type de financement :
Contrat d'apprentissage

CODES

OBJECTIFS

Le titulaire du BTS « Électrotechnique » est spécialiste des installations électriques « intelligentes », qui intègrent les technologies numériques, communicantes et les objets connectés au service des enjeux énergétiques.
Le technicien conçoit, optimise et maintient ces installations électriques depuis le point de production de l'énergie jusqu'aux utilisations, en intégrant des solutions techniques variées et innovantes. Ces dernières font appel à l'assemblage de constituants intégrés et connectés dans tous les secteurs d'utilisation de l'énergie électrique.
Le technicien intervient dans le cadre de travaux neufs, de rénovation, d'adaptation (extension, amélioration, optimisation, sécurisation) et de maintenance.

PRE-REQUIS

Le BTS Electrotechnique est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac professionnel industriel de l'électrotechnique, bac STI2D, bac général.

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Avoir postulé sur PARCOURSUP
Candidature hors PARCOURSUP : Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien. (sous réserve de places disponibles)
Admission définitive prononcée après signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

Inscriptions du 24/02/2174 au 01/09/2025 au Lycée Louis Armand à Nogent-sur-Marne. Le Lycée Louis Armand propose également des places dans le cadre de la mixité des parcours : accessibles après affectation ou par passage au statut d'apprenti en cours de formation (dans la limite des places disponibles).
Pour vous inscrire, connectez-vous au site <https://www.forpro-creteil.org> pour remplir ou télécharger un dossier d'inscription.
En dehors de ces dates, veuillez nous contacter par mail au cfa-academique@ac-creteil.fr ou par téléphone au 01 57 02 67 74

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en alternance :
Formation théoriques et pratiques à l'UFA et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.
Pour les bénéficiaires en situation de handicap : adaptation possible des modalités de formation et de certification, accompagnement par le référent Handicap du CFA.

CONTENUS

DOMAINES PROFESSIONNELS

- ▶ Conception - étude préliminaire
- ▶ Conception - étude détaillée du projet
- ▶ Conduite de projet/chantier
- ▶ Réalisation, mise en service d'un projet
- ▶ Analyse, diagnostic, maintenance

DOMAINES GÉNÉRAUX

- ▶ Culture générale et expression
- ▶ Langue vivante étrangère : Anglais
- ▶ Mathématiques

MODALITES D'EVALUATION

- ▶ Epreuves ponctuelles et contrôles en cours de formation (CCF)

VALIDATION

- ▶ Date d'enregistrement RNCP/RS : 10/03/2021
- ▶ Nom du certificateur : MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
- ▶ Diplôme BTS - Electrotechnique niveau : 5

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Le BTS électrotechnique conduit vers la vie active. Néanmoins avec un bon dossier, il est possible de poursuivre vers des licences professionnelles des secteurs électronique et informatique, de la production industrielle, de la maintenance, du commerce... L'accès à une école d'ingénieurs est également possible à condition de suivre une prépa ATS, année spéciale pour techniciens supérieurs, qui permet de se présenter au concours commun ATS